



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK Deuxième session, 59<sup>e</sup> législature

---

---

FEUILLETON ET AVIS – Jour de séance 2  
le mercredi 21 novembre 2018

---

---

### AFFAIRES COURANTES

Prières  
Présentation d'invités  
Déclarations de députés  
Questions orales (30 minutes)  
Dépôt de documents  
Déclarations de ministres  
Présentations des pétitions  
Réponses aux pétitions et aux questions écrites  
Présentations des rapports de comités  
Dépôt de projets de loi  
Avis de motion  
Avis d'affaires émanant de l'opposition  
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre  
Votes par appel nominal différés  
Affaires du jour

---

---

### AFFAIRES DU JOUR

#### PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

Reprise du débat sur la motion portant sur une adresse en réponse au discours du trône.

***Débat ajourné par M. Gallant.***

***Reprise du débat le jeudi 22 novembre 2018.***

## RAPPORTS/DOCUMENTS

### *Dépôt au bureau du greffier*

L'article 39 du Règlement stipule que les états, rapports ou autres documents à déposer à la Chambre conformément à une loi, à une résolution ou à un article du Règlement peuvent être déposés au bureau du greffier et sont réputés, à toutes fins, avoir été présentés ou déposés à la Chambre. Les rapports suivants, qui ont été déposés au bureau du greffier depuis le dernier jour de séance de la Chambre, le 2 novembre 2018, sont réputés avoir été déposés :

- Rapport annuel 2017-2018, Ministère de la Santé  
— déposé le 2 novembre 2018.
- Rapport annuel 2017-2018, Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick  
— déposé le 2 novembre 2018.
- Annual Report 2017-2018, New Brunswick Community College  
— déposé le 7 novembre 2018.
- New Brunswick Community College, Report to the Community 2017-2018  
— déposé le 7 novembre 2018.
- Rapport annuel 2017-2018, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick  
— déposé le 7 novembre 2018.
- Rapport annuel 2017-2018, Service Nouveau-Brunswick  
— déposé le 9 novembre 2018.

Donald J. Forestell,  
greffier de l'Assemblée législative